

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>à partir de la délibération n°20</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (<i>à partir de la délibération n°25</i>)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Albertville, Allondoz, Beaufort, Bonvillard, Cesarches, Crévin, Cléry, Cochenaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantex, Gilly-sur-isère, Grévy-sur-isère, Grignon, Houtelouse Les Salines
à Bédine, la Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Belleville, Notre-Dame-des-Millières, Paillex, Plancherine, Dupont, Rognon, Saint-Héliers-sur-Isère
Saint-André-le-Garreau, Saint-André-lez-Val, Saint-André-sur-Isère, Saint-Jacques-sur-Isère, Saint-Vital, Thénod, Tourson, Tullins, Van-Savoy, Jallat, Venon, Versiers-Aix, Villars-sur-Doron

Objet : Foncier - Servitude de raccordement conduite de gaz NATRAN – TOURS EN SAVOIE

Rapporteur : M. le Président

La société NATRAN doit procéder à la pose d'une canalisation entre les communes de ALBERTVILLE et LA LECHERE.

Ces travaux nécessitent de traverser les parcelles cadastrées C 2823, C 2759 et C 3194 sur la commune de TOURS EN SAVOIE.

Ainsi, la société NATRAN sollicite la Communauté d'Agglomération Arlysère, afin d'obtenir l'autorisation d'implanter une canalisation sur ces parcelles appartenant à la collectivité.

Pour ce faire, une convention de servitude doit être établie entre NATRAN et la structure propriétaire du tènement.

Il est d'ailleurs précisé que les travaux consistent à :

- Construire une canalisation selon les informations ci-dessous :

Cadastre	Contenance	Lieu-dit	Nature	Longueur empruntée en m	Largeur empruntée en m
C 3194	0 14 51	VERS LA GARE	Sol	49	13
C 2759	0 3 38	VERS LA GARE	Sol	37	13
C 2823	0 8 04	VERS LA GARE	Sol	103	13

- Établir des bornes de repérage si besoin ;
- Procéder aux coupes et enlèvements de toutes végétations, cultures et plantations, ainsi qu'aux abattages, essartages et élagages des arbres et arbustes rendues nécessaires pour l'exécution des travaux de poste de la canalisation, de surveillance et de maintenance de la canalisation et de ses accessoires ;

A titre d'indemnité globale forfaitaire et définitive, NATRAN s'engage à verser, lors de la signature de l'acte notarié prévu ci-dessous, au propriétaire qui accepte, la somme de cent soixante-neuf euros (169.00 €).

Cette convention sera formalisée par un acte authentique devant un notaire en vue de sa publication au service de la publicité foncière. Les frais d'acte seront à la charge exclusive de NATRAN.

Le bénéficiaire s'engage à remettre en état la voirie conformément aux exigences de viabilité, ainsi qu'à réaliser un constat d'huissier avant et après travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve la constitution de la servitude de passage dont il est question dans la présente délibération, dans les conditions précitées ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

